En application du décret n° 2020-377 du 31 mars 2020 modifié par le décret n° 2024-664 du 3 juillet 2024 relatif à l'exercice dans certains territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables.

Faisant suite aux auditions en date du 18 septembre 2026, les candidats listés ci-dessous sont admis sur la liste d'aptitude concernant la :

Spécialité RHUMATOLOGIE
(classement des candidats par ordre alphabétique)

	NOM	Prénom
1	CONDE	Aboubacar Sidiki
2	IBOVI MOUONDAYI	Achrychanie Aurore
3	NIYOKINDI	Angelique
4	NONGUIERMA	Victor

Cette liste est valable 18 mois.

Mamoudzou, le 22 septembre 2026

Etienne BILLOT

Directeur Général de l'ARS de Mayotte
Président des commissions territoriales d'autorisation d'exercice

Le Directeur Général
Etienne BILLOT

Centre Kinga | 90 route nationale 1 | Kaweni | 97600 Mamoudzou BP 410
Standard : +262 269 61 12 25
www.mayotte.ars.sante.fr